

mgen\*

  
SOLUTIONS

SANTÉ ET PRÉVOYANCE POUR  
L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET SOCIALE

GRUPE vyv

RÉFORME 100% SANTÉ



# L'ACCOMPAGNEMENT AU CENTRE DE NOTRE ENGAGEMENT

Parce que le 100% Santé influe sur la protection de vos collaborateurs, MGEN Solutions met à votre disposition ce document pédagogique pour répondre facilement à toutes leurs questions.

Bonne lecture !

**100% SANTÉ**  
C'EST COMPRIS  
AVEC MGEN !



# LE 100% SANTÉ ÇA CHANGE LA SANTÉ EN MIEUX

Le 100% Santé est une Réforme gouvernementale qui favorise l'accès aux soins pour tous.

C'est une bonne nouvelle pour vous et vos collaborateurs. Son but est de rembourser à 100% vos frais médicaux dans 3 secteurs reconnus comme chers et mal pris en charge : les dents, les lunettes, les audioprothèses.

Intégrée à votre contrat complémentaire santé MGEN Solutions, l'offre 100% Santé regroupe une sélection d'équipements et de soins de qualité intégralement pris en charge : les "paniers" 100% Santé.

## LES PANIERS 100% SANTÉ : DES SOINS DE QUALITÉ 100% PRIS EN CHARGE

**Il existe 3 paniers 100% Santé : le panier dentaire, le panier optique, le panier audiologie.**

Chacun d'eux contient un ensemble d'actes et d'équipements totalement pris en charge par l'Assurance Maladie et votre contrat complémentaire santé. La qualité de ces prestations **bénéficie des dernières avancées et techniques médicales.**

Les paniers 100% Santé **n'intègrent cependant pas tous les soins du dentiste, opticien ou audioprothésiste.** Si vos collaborateurs préfèrent des prestations hors du panier 100% Santé, ils restent libres de choisir des soins plus chers... mais avec un reste à charge moins bien remboursé.

### QUESTIONS DE COLLABORATEURS

**Si ma santé ne coûte rien, pourquoi garder ma mutuelle ?**

L'offre 100% Santé est accessible aux personnes ayant souscrit une complémentaire santé responsable comme MGEN Solutions.

D'autre part, cette offre couvre l'optique, le dentaire et l'audiologie, pas le remboursement du médecin, les médicaments ou l'hospitalisation. Pour en bénéficier, une mutuelle est donc indispensable.

**Des soins 100% pris en charge, ça veut dire bas de gamme ?**

Pas du tout. Les soins et équipements inclus dans les paniers 100% Santé répondent à des exigences de qualité certifiées, en phase avec les dernières évolutions techniques.

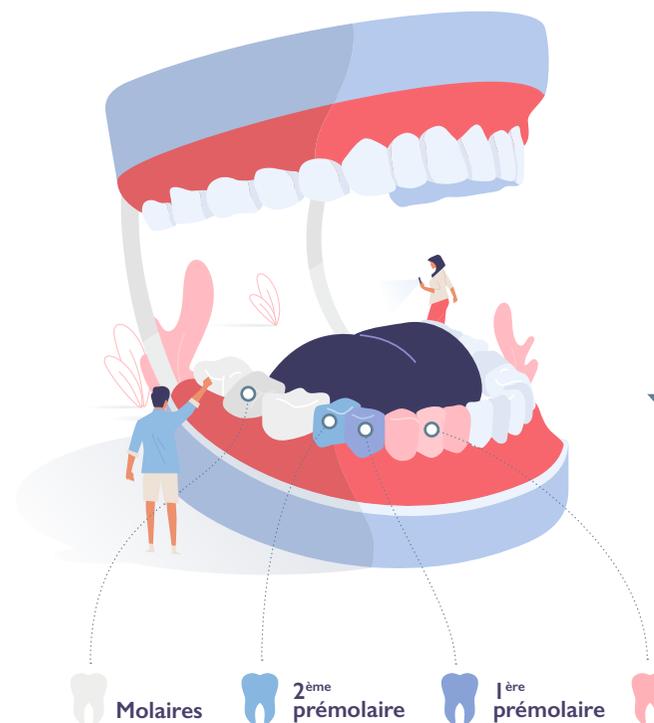
Les prestations plus haut de gamme sont disponibles hors de ce panier. Voilà pourquoi il est important de souscrire un contrat qui correspond à vos besoins.



# LE PANIER DENTAIRE

Soigner ses dents n'est plus un privilège. Désormais, le dentiste a l'obligation de proposer un devis "100% Santé" où les soins et les prothèses sont intégralement remboursés (2021). Dans ce panier 100% Santé, le matériau de la prothèse dépend de la localisation de la dent.

Le panier "Tarifs modérés" (plafonnement des prix) et le panier "Tarifs libres" (pas de limite de prix) intègrent les prestations plus sophistiquées. Dans ce cas, un reste à payer pourra exister selon les garanties prévues par la formule MGEN Solutions retenue.



## PANIER "100% SANTÉ"

JE N'AI RIEN À PAYER

Couronne céramique	●	●	○	○
Couronne céramo-métallique	●	●	○	○
Couronne métallique	●	●	●	●
Bridge céramo-métallique	●	○	○	○
Bridge métallique	●	●	●	●
Prothèse amovible à base de résine		●		

### PANIER "TARIFS MODÉRÉS"

J'ai un reste à payer limité

Couronnes et bridges céramo-métalliques pour les pré-molaires  
Prothèses amovibles en stellite

### PANIER "TARIFS LIBRES"

Mon reste à payer est plus élevé

Couronnes 100% céramiques et couronnes sur implant pour toutes les dents

Couronnes et bridges céramo-métalliques pour les molaires

Parodontie, Orthodontie, Cosmétique dentaire

## QUESTIONS DE COLLABORATEURS

**Mes couronnes sont toutes remboursées à 100% ?**

Oui... mais avec des différences selon le matériau utilisé et l'emplacement de la dent. La gratuité sur les couronnes en céramique blanches concerne uniquement les dents de devant. Les prothèses métalliques, elles, sont sans reste à charge quelle que soit leur localisation.

**Moi, je suis allergique aux prothèses en metal : comment je fais ?**

Pas de souci. Vous gardez la liberté de panacher des soins du Panier 100% Santé et d'autres hors du Panier 100% Santé où figurent des prestations plus pointues.



# LE PANIER OPTIQUE

Les lunettes chères, c'était hier. L'opticien a maintenant l'**obligation de proposer une solution adaptée aux besoins et budget de chacun** : un devis "100% Santé" (classe A) qui intègre le remboursement complet des lunettes (2020). Ou un devis "Tarifs libres" (classe B) si souhaité, pour plus de choix de montures notamment : la somme restant à charge sera alors couverte selon les garanties prévues par la formule MGEN Solutions retenue. Mais chacun reste libre de panacher entre les 2 paniers selon ses besoins ou préférences esthétiques.

17  
montures  
adultes



## PANIER "100% SANTÉ"

10  
montures  
enfants



Verres  
**QUALITÉ**  
garantie pour toutes  
les corrections

JE N'AI  
RIEN  
À PAYER

### Montures

17 montures adultes de qualité au prix de vente **limité à 30€**

**2 ans de renouvellement** à partir de 16 ans

10 montures enfants de qualité au prix de vente **limité à 30€**

**Tous les ans** pour les enfants de moins de 16 ans

### Verres

Verres pour toutes les corrections, avec amincissement, traitement anti-rayure, anti reflet

## PANIER "TARIFS LIBRES"

J'ai un reste à payer limité

### Montures

Tous les modèles, toutes les marques, tous les prix.  
**REMBOURSEMENT PLAFONNÉ À 100€**

### Verres

toutes les corrections, avec technicité et traitements supérieurs



### QUESTIONS DE COLLABORATEURS

Si je veux des montures de marques, c'est gratuit aussi ?

Non. Selon la Réforme 100% Santé, le remboursement des montures haut de gamme est plafonné à 100€ (au lieu de 150€). Cela veut dire que si vous craquez pour des lunettes de marques à 380€, la part qui vous reviendra sera de 280€.

La vue de ma fille évolue vite : le renouvellement des lunettes est gratuit ?

Bien sûr. En plus de bénéficier du remboursement intégral sur une sélection de lunettes et coloris, vos bouts de chou peuvent renouveler leur équipement tous les ans en étant remboursés à 100%.



## LE PANIER AUDIOLOGIE

Finis le temps des audioprothèses inaccessibles : bien entendre est maintenant à la portée de tous. Avec la Réforme 100% santé, **l'audioprothésiste doit proposer la solution la plus compatible en fonction des besoins et du budget de chacun** : un devis "100% Santé" (classe 1) qui rembourse intégralement l'équipement auditif (2021). Et un devis "Tarifs libres" (classe 2), pour ceux qui souhaitent des prestations supérieures. Auquel cas, la somme restant à payer sera couverte selon les garanties prévues par la formule MGEN Solutions retenue.



JE N'AI  
RIEN  
À PAYER

### Appareils

**12 canaux** de réglages minimums

**3 options minimum garanties** : systèmes anti-acouphène, réducteur de bruit du vent, connectivité sans fil...

**30 jours d'essai** avant achat

**4 ans** de garantie

### PANIER "TARIFS LIBRES"

J'ai un reste à payer

Audioprothèses avec caractéristiques et options supérieures.

**REMBOURSEMENT PLAFONNÉ À 1700€ PAR OREILLE**



### QUESTIONS DE COLLABORATEURS

#### Mes audioprothèses à l'essai, c'est possible ?

Oui. L'offre 100% Santé vous donne les mêmes droits qu'à n'importe quel assuré. À l'issue de votre période d'adaptation, votre audioprothésiste a l'obligation de vous proposer un nouvel essai d'au moins 30 jours si la première aide auditive ne convient pas.

#### Mon audition se dégrade : quand puis-je renouveler mon équipement sans frais ?

Le renouvellement de vos prothèses auditives s'effectue tous les 4 ans pour chaque oreille. Avec la même prise en charge intégrale si vous choisissez le panier 100% Santé.



# LE 100% SANTÉ, QUAND EN BÉNÉFICIER ?

Dès maintenant. La mise en œuvre du 100% Santé est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et se fera progressivement au fil des 3 prochaines années **pour être complètement effective au 1<sup>er</sup> janvier 2021**. À cette date, dents, lunettes et audioprothèses seront intégralement remboursées pour tous les détenteurs d'une complémentaire santé responsable comme MGEN Solutions !

1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Lancement de la Réforme 100% Santé  
Baisse des prix sur le panier auditif 100% Santé (-200€/oreille)  
Revalorisation des remboursements de la Sécu en audiologie (+100€)

1<sup>ER</sup> AVRIL 2019

Plafonnement des prix sur le panier dentaire 100% Santé



1<sup>ER</sup> JANVIER 2020



RAC 0 sur une partie du panier dentaire 100% Santé (couronnes et bridges)

RAC 0 sur le panier optique 100% Santé

Nouvelle réduction du plafond du panier auditif 100% Santé (-200€/oreille) et augmentation des remboursements Sécu (+50€)

1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

RAC 0 sur le panier audiologie 100% Santé

RAC 0 sur la totalité du panier dentaire 100% Santé

2019

2020

2021

JUILLET 2019 ★

Assemblée Générale MGEN, retours sur les décisions collaboratives prises avec les délégués adhérents



SEPT. 2019 ★

Information des adhérents MGEN sur l'application du 100% Santé



JUILLET 2020 ★

Assemblée Générale MGEN, informations sur les impacts de la Réforme 100% Santé

LEXIQUE

**RAC (reste à charge)**

somme restant à la charge de l'assuré après remboursement de l'Assurance maladie. Le rôle de votre mutuelle est de le réduire au maximum.

**RAC 0 (reste à charge zéro)**

remboursement intégral des soins par la Sécurité sociale et votre mutuelle.

## QUESTIONS DE COLLABORATEURS

**100% gratuit, ça doit cacher quelque chose : une hausse des cotisations ?**

Le 100% Santé, c'est une augmentation des remboursements. Le coût de cette hausse est supporté par les acteurs de santé (Sécu, professionnels, mutuelle). Le but est que cela n'entraîne, globalement, aucun surcoût sur votre contrat en 2020. Après cette date, la croissance des dépenses médicales pourra engendrer des répercussions. Le réajustement sera opéré démocratiquement avec l'avis des délégués vous représentant lors des Assemblées générales.

**J'ai des démarches à faire pour mon contrat ?**

Non. Votre contrat et ses garanties restent les mêmes. Vous n'avez donc aucune démarche à faire. Les premiers impacts débiteront en 2020 : MGEN Solutions fera alors évoluer les contrats automatiquement pour qu'ils répondent aux règles de la Réforme 100% Santé.

# 100% SANTÉ. UNE BELLE IDÉE MUTUALISTE DEVENUE RÉALITÉ

**Grande cause mutualiste**, l'accès aux soins gratuits pour tous trouve sa concrétisation avec la Réforme gouvernementale du 100% Santé.

Intégrée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 à l'offre MGEN Solutions, cette Réforme est une avancée sociale majeure destinée à mettre fin à une réalité croissante : le renoncement des Français à se soigner pour des raisons financières.

Elle vise également à promouvoir une santé plus responsable et plus équitable entre tous. Le 100% Santé, c'est une bonne nouvelle pour MGEN Solutions. Et c'est une bonne nouvelle pour nos assurés.

Pour connaître les avantages  
100% Santé de votre contrat



Contactez-nous au 09 72 72 36 66